

Construction d'une spirale aromatique

Des pierres, des plantes,
de la biodiversité et des
liens.



Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Kofinanziert von
der Europäischen Union

Grande Région | Großregion

InteGRaVert



OPÉRATEURS FINANCIERS



CO-FINANCEMENTS





Orateur.trice

Hans-Martin DEROW – ZBB à Sarrebruck (DE)

Dorothee LUCZAK – Intradel à Herstal (BE)

Table des matières

- 1. Principe – p. 5
- 2. Choix des matériaux – p. 6
- 3. Mise en place – p. 7
- 4. On creuse – p. 8
- 5. Étape suivante – p. 9
- 6. On mélange la terre – p. 13
- 7. Sélection des plantes – p. 15

1. Principe

Le concept de la spirale aromatiques trouve son origine dans la permaculture. Il vise à offrir aux différentes plantes des conditions de croissance optimales. La cohabitation de diverses herbes aromatiques dans un espace très restreint permet de réduire considérablement la présence de ravageurs par rapport à un carré classique.

Au fil du temps, de petits animaux et des insectes viennent également s'y installer. Les abeilles et les papillons sont attirés par les fleurs. Les cavités entre les pierres sont habitées par des lézards et des orvets. Les coccinelles, les araignées, les syrphes, les carabes et les chrysopes y trouvent un habitat et contribuent à la lutte contre les ravageurs.



2. Choix des matériaux

Les matériaux adaptés sont la pierre naturelle, les blocs de béton et les briques de clinker. Il est déconseillé d'utiliser des pierres trop foncées, comme l'ardoise et le basalte car celles-ci chauffent trop lorsqu'elles sont exposées directement au soleil.

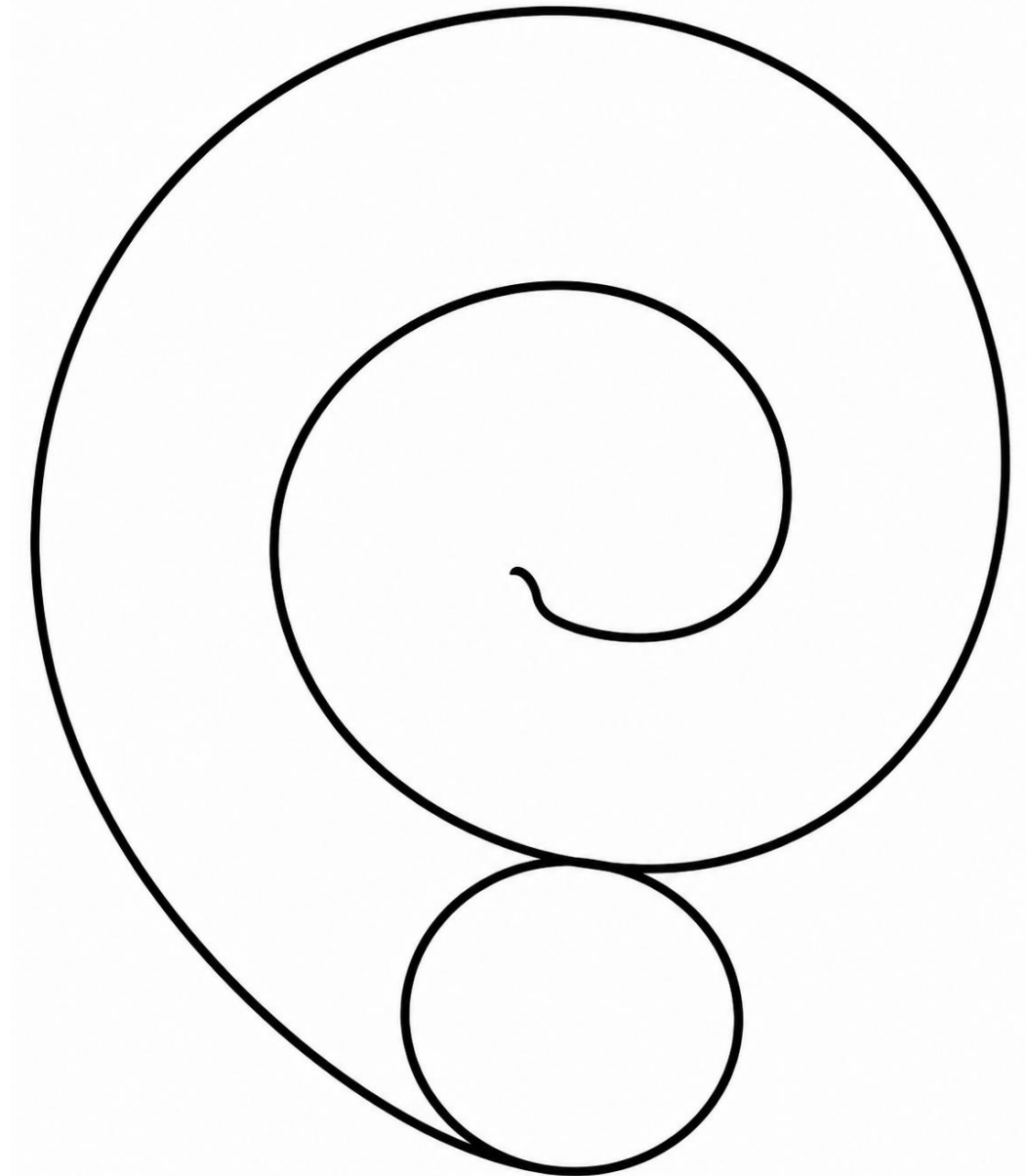


3. Mise en place

La spirale aromatique doit être installée dans un endroit en plein soleil, offrant une surface comprise entre 2 et 10 m². Il faut veiller à l'orientation nord-sud afin de créer différentes zones climatiques.

Le diamètre doit être compris entre 1,5 et 3,5 m, la hauteur maximale étant de 0,8 à 1,5 m. L'espace entre les murs est idéalement de 40 à 60 cm.

Une fois l'emplacement choisi, on détermine le centre à l'aide d'un piquet (barre d'armature ou piquet en bois). À l'aide d'une ficelle, on peut alors tracer un cercle du diamètre souhaité. Pour mieux distinguer le cercle, on saupoudre cette ligne de sable ou on utilise de la peinture de marquage.

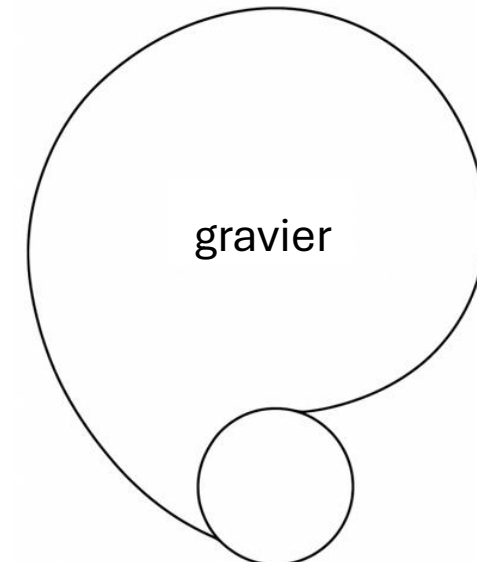


4. On creuse...

On creuse ensuite l'intérieur du cercle sur une profondeur équivalente à celle d'une bêche, en prévoyant, à l'emplacement du point d'eau, un espace correspondant aux dimensions du bac préfabriqué ou du bac à mortier.

Il faut veiller à ce qu'aucune pierre pointue ne dépasse du sol dans cette zone, car celle-ci pourrait endommager le bassin. Ensuite, la surface est remblayée à niveau avec du gravier 16/32 ou des gravats.

Les matériaux dépourvus de particules fines garantissent une bonne évacuation des eaux de ruissellement.

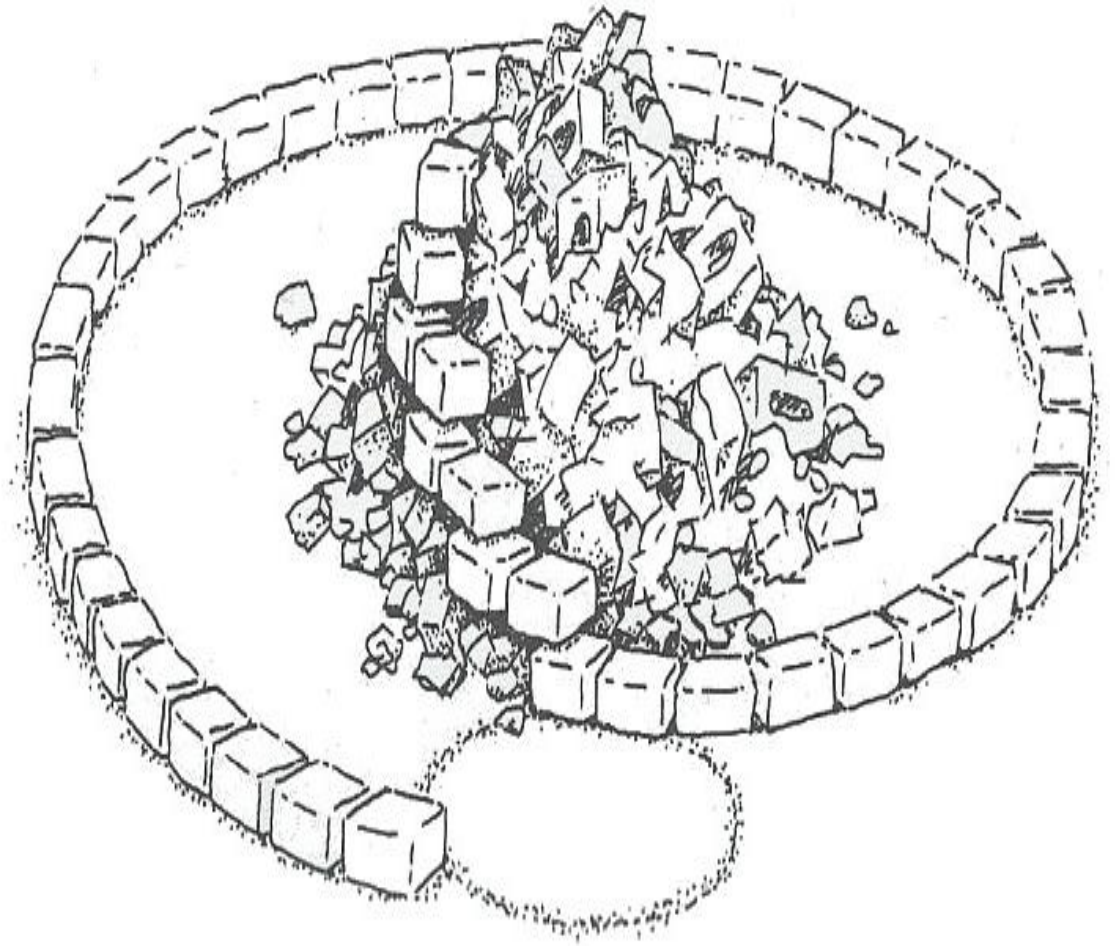


5. Étape suivante

On pose la première rangée de pierres en partant de l'étang. On utilise ici les plus grosses pierres, car elles constituent la base de la spirale. Les pierres sont alignées à l'aide d'un niveau à bulle. Cela facilite la pose des pierres suivantes et donne un bel aspect final.

La construction s'effectue sans mortier, selon la technique du mur en pierres sèches. La deuxième rangée est disposée à environ 50 à 70 cm du bord de l'étang et, comme les rangées suivantes, est légèrement inclinée vers l'intérieur par rapport à la précédente afin d'assurer la stabilité de l'ouvrage.

Les pierres présentant un manque de stabilité sont calées depuis l'arrière à l'aide de gravillons. Contrôlez régulièrement l'alignement et l'horizontalité à l'aide d'un niveau à bulle.



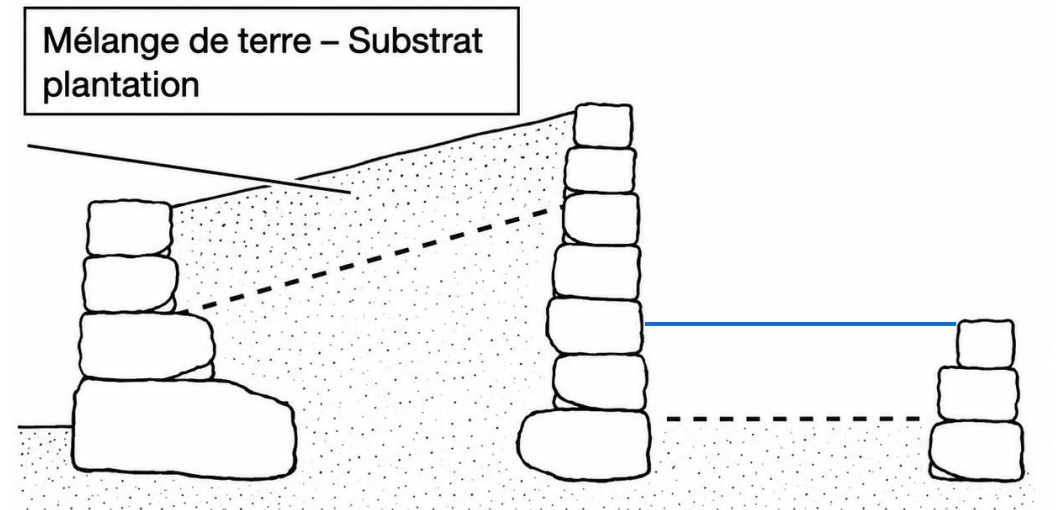
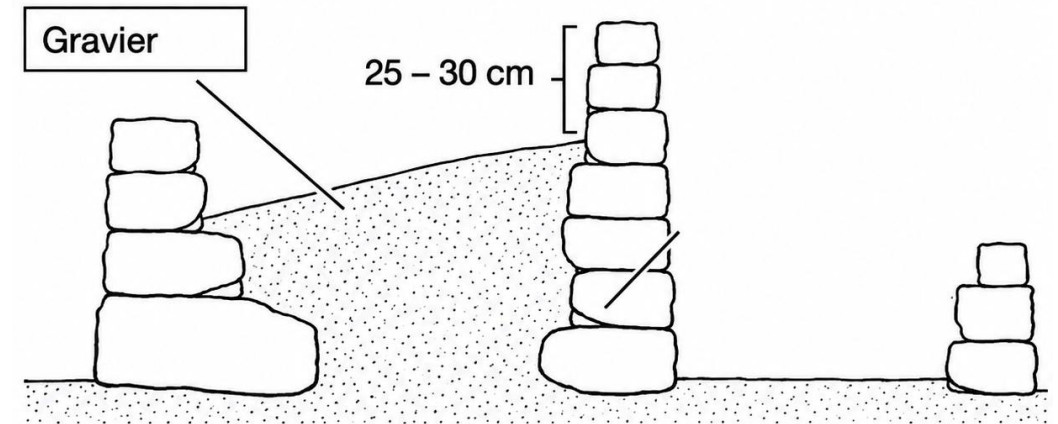


Lorsque le mur atteint une hauteur d'environ 30 cm, un remblayage est réalisé à l'aide de graviers grossiers (16/32).

Ceux-ci sont mis en place de manière à conserver une réserve d'environ 25 à 30 cm entre le niveau du gravier et le sommet du mur.

Ainsi, pour un mur dont la hauteur finale est d'environ 100 cm, le remblayage en gravier atteindra une hauteur d'environ 70 cm.

Afin d'offrir aux végétaux des conditions de croissance adaptées à leurs besoins, il est nécessaire de créer des substrats aux caractéristiques variées en ajustant la composition du sol.





6. On mélange la terre

Afin d'offrir aux différentes herbes aromatiques les meilleures conditions d'implantation possibles, il faut adapter la composition du substrat. Pour cela, on mélange la terre de jardin disponible avec du sable à grains fins et du compost.

Zone supérieure (emplacement sec) : 50 % de terre de jardin normale mélangée à 50 % de sable à grains fins.

Zone intermédiaire (emplacement frais) : à parts égales (1/3 chacun) de terre de jardin, de sable et de terreau de compost.

Zone inférieure (emplacement humide) : 50 % de terre de jardin et 50 % de compost.

Les transitions entre les différentes zones doivent être fluides.

Idéalement, la plantation ne devrait avoir lieu qu'après quelques gouttes de pluie, car le sol va encore se tasser et il sera alors possible de rajouter du substrat en conséquence.





7. Sélection des plantes

La spirale aromatique permet de créer plusieurs zones de culture offrant des conditions de sol et d'humidité variées, adaptées aux besoins spécifiques des différentes plantes.

Zone supérieure (sèche et très drainante) : romarin, thym, lavande, sauge, marjolaine et hysope.

Zone intermédiaire (modérément sèche) : aneth, persil, basilic, bourrache, coriandre et pimprenelle.

Zone inférieure (fraîche et plus humide) : menthe poivrée, cresson, estragon et aneth.

Zone aquatique (humide à immergée) : acore et autres plantes adaptées aux milieux aquatiques.

Cette répartition permet d'optimiser le développement de chaque espèce en reproduisant, au sein d'un même aménagement, différents niveaux d'humidité et de fertilité du sol.



